

faute de quoy il leur avoit déclaré, qu'il envoyeroit des troupes se saisir de Raguse, du port de Sainte-Croix¹ et de tout leur estat. Il faut espérer, pour le bien de la chrétienté, et surtout de l'Italie, que cet avis ne se trouvera pas véritable. Il seroit pourtant aisé aux Turcs d'exécuter cette menace, et comme le port de Sainte-Croix peut contenir plus de 100 vaisseaux, ils viendroient en peu de jours insulter les Espagnols dans la Pouille, les sujets du Pape dans la Romagne, et ceux de la République dans l'Istrie, et presque à la vue de Venise. » Il écrit de nouveau le 12 mars 1678 à Pomponne² : « Le Sénat est plus alarmé que jamais de la persécution que le grand vizir continue de faire aux Raguzois, et il y a sujet d'appréhender, que le grand seigneur ne s'empare de Raguse et du port de Sainte-Croix, ce qui seroit une conséquence terrible pour toute la chrestienté et partant pour l'Italie. » Mais toutes les appréhensions du monde ne pouvaient faire bouger Venise. La peur du conquérant de Candie paralysait toutes ses forces. Toute meurtrie de la longue et sanglante guerre qui avait forcé le Sénat de mettre à l'encan l'inscription au Livre d'or, elle ne souhaitait rien que le repos et de ne pas fournir à la Porte le moindre prétexte à un conflit armé. « Ils sont en danger, écrivait l'ambassadeur de France à Pomponne,

1. C'est ainsi qu'on appelait, jusqu'au xviii^e siècle, le magnifique port de Gravose, à cause de l'église et du couvent dominicain de Santa-Croce (xv^e siècle), bâtis au centre même de la petite ville. Les navires de guerre français ont souvent mouillé à Gravose, la dernière fois en 1880. L'amiral Jurien de la Gravière en a fait une description admirable dans la *Revue des Deux Mondes* de 1858 et dans son livre *Stations du Levant*.

2. Affaires étrangères, Venise, *Correspondance politique*, 101, fol. 74 verso.